

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRÉRY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** et Bernadette BAUMGARNER **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Fabrice PETITJEAN, Christian RAYOT, Virginie REY, et Françoise THOMAS.

Avait donné pouvoir : Daniel BOUR à Robert NATALE, Anissa BRIKH à Catherine CREPIN, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT, Sophie MARKOVIC à Christian GAILLARD, Emmanuelle PALMA-GERARD à Sandrine JANIAUD LARCHER et Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 24 mars 2025	Le 31 mars 2025	En exercice	50
		Présents	34
		Votants	39

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Gilles PERRIN est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2025-03-07A – Budget Ordures Ménagères – Compte administratif 2024

Rapporteur : Bernard CERF

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;

Vu la délibération 2024-03-07C du 11 avril 2024 adoptant le BP 2024 ;

En fonctionnement : 3 287 115.33 € en dépenses et 3 213 389.84 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

CHAPITRE 011-Charges générales	2 125 865.64 €
CHAPITRE 012-Charges de personnel	942 411.36 €
CHAPITRE 042-Amortissements	199 938.51 €
CHAPITRE 65-Autres charges de gestions...	875.25 €
CHAPITRE 66-Charges financières	15 921.24 €
CHAPITRE 67-Charges exceptionnelles	2 103.33 €

Les principaux postes de recettes sont :

Chap. 002 Excédent de fonctionnement 2023	265 118.33 €
Chap.042 Opération d'ordre et de transfert	9 760.87 €
Chap. 70 Ventes de produits...	2 581 533.20 €
Chap.74 Subvention d'exploitation	604 723.61 €
Chap.75 Autre produits de gestion courante	5 818.26 €
Chap. 76 Produits financiers	0.00 €
Chap.77 Produits exceptionnels	11 553.90 €

Soit un résultat de -73 725.49 €

Soit un excédent cumulé de 191 392.84 €

Dont un excédent de fonctionnement 2023 de 265 118.33 €

En investissement : 304 199.35 € en dépenses et 238 891.25 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap. 10-Dotations fonds divers et réserves	0.00 €
Chap. 16-Emprunts	95 725.43 €
Chap. 20-Immobilisations incorporelles	0.00 €
Chap. 23 -Immobilisations en cours	0.00 €
Chap. 21-Immobilisations corporelles	198 713.05 €
dont	
2135- Installations générales agencement	0.00 €
2182- Matériel de transport	0 €
2183- Matériel de bureau	9 981.60 €
2184- Mobilier	0.00 €
2188- Autres	188 731.45 €
040- Opérations d'ordre et de transfert	9 760.87 €

Restes à réaliser (non comptabilisés au CA) 15 682.00 €

Les principaux postes de recettes sont :

001-Solde d'exécution de la section	264 244.61 €
040-Amortissements	199 938.51 €
10-Dotations, fonds divers et réserves	38 952.74 €
Restes à réaliser (non comptabilisés au CA) 0.00 €	

Soit un résultat de -65 308.10 €

Soit un excédent d'investissement cumulé de 198 936.51 €

Dont un excédent 2023 de 264 244.61 €

Constatant les tableaux d'exécution du budget 2024 et notamment les vues d'ensemble du compte administratif, la balance de l'exercice considéré et le compte administratif détaillé, Reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2024,

Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

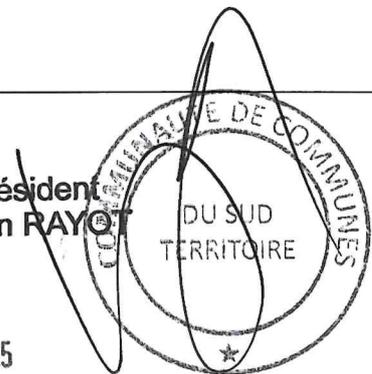
- **D'adopter le Compte administratif pour l'exercice 2024.**

Annexe : Vue d'ensemble CA

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

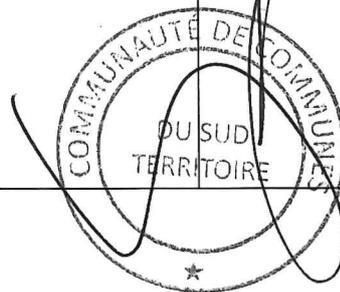


Et publication ou notification le

MERCREDI 23 AVR. 2025

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 287 115,33	G 3 213 389,84	G-A -73 725,49
	Section d'investissement	B 304 199,35	H 238 891,25	H-B -65 308,10

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 265 118,33 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 264 244,61 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 591 314,68	Q= G+H+I+J 3 981 644,03	=Q-P 390 329,35

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 15 682,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 15 682,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 287 115,33	= G+I+K 3 478 508,17	191 392,84
	Section d'investissement	= B+D+F 319 881,35	= H+J+L 503 135,86	183 254,51
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 606 996,68	= G+H+I+J+K+L 3 981 644,03	374 647,35

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 15 682,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00



Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles	15 682,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le 06/05/2025

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_07A-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - Budget annexe Ordures mé

ARRÊTE ET SIGNATURES



Présenté par le Président,
A Grandvillars, le 10/04/2025
Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Grandvillars, le 10/04/2025

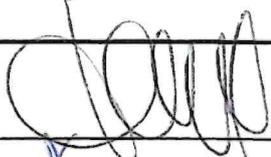
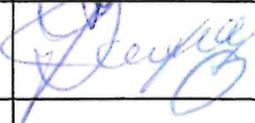
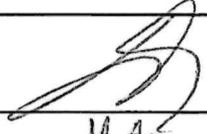
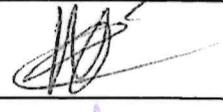
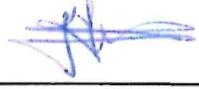
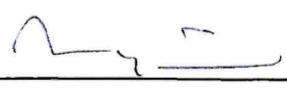
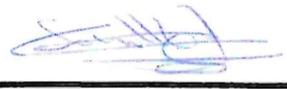
Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 34
Nombre de suffrages exprimés : 39
VOTES : Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 24/03/2025

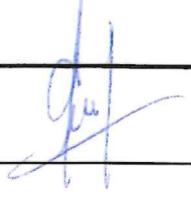
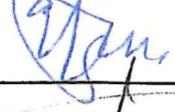
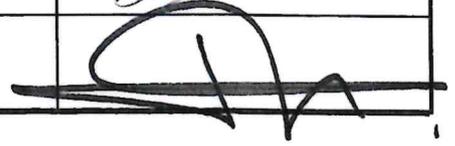
Les membres du Conseil Communautaire,

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
CHAVANNE Chantal	
BIETRY Thomas	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CHEVALIER Philippe	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	
DAMOTTE Roland	

ARRETE ET SIGNATURES

DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean-Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FREARD Vincent	
FRÉRY Daniel	
GAILLARD Christian	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean-Louis	
HOUDELAT Michel	
JANIAUD LARCHER Sandrine	
KHELIFI Fatima	
KLEIBER André	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	
MARKOVIC Sophie	

ARRETE ET SIGNATURES

MONNIER Claude	
MONNIER Anaïs	
NATALE Robert	
PALMA-GERARD Emmanuelle	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

090-249000241-20250410-2025_03_07A-BF

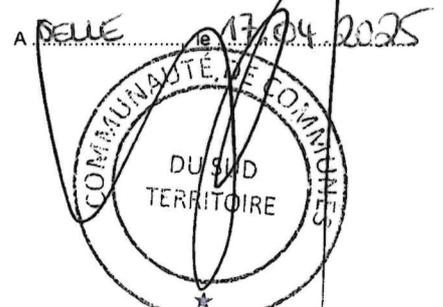


Communauté de Communes du Sud Territoire - Budget annexe Ordures mé

ARRETE ET SIGNATURES

TRÉLA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	

Certifié exécutoire par le *Président* compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le 23.04.2025



Date SF	Compte	Opération pour vote	Reste à réaliser
Engagement : 14 - Fourniture composteurs biodechets lot 1 et abri bacs lot 2	2188		15682.00 €
		Tiers : SAS COLLECTAL	15682.00 €

Le présent état est arrêté à la somme de :

L'ordonnateur :



15682.00 €